



CO'giter

Un demi-milliard pour le territoire

Le 5 novembre, le Premier ministre est venu à Montpellier pour parler des grands projets métropolitains. Une journée historique marquée par un engagement fort de l'État. En compagnie de Michaël Delafosse, Jean Castex s'est rendu à l'Hôtel de Ville, à l'Hôtel de police et au Centre hospitalier, et a abordé le contournement ouest de Montpellier (COM), le contrat de sécurité intégrée et le Ségur de la santé. Après deux visites du chef de l'État et le sommet Afrique-France, la venue du chef du gouvernement atteste que ces dossiers majeurs et d'autres (LGV, Med Vallée, ANRU...) avancent. C'est l'illustration du dialogue noué au plus haut niveau de l'État et d'une gouvernance apaisée avec les autres collectivités locales.

500

**MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS**

250 M€ POUR LE CHU ET LE PROJET
DU COM SANS PÉAGE, SANS
PARTICIPATION FINANCIÈRE
DES COLLECTIVITÉS.

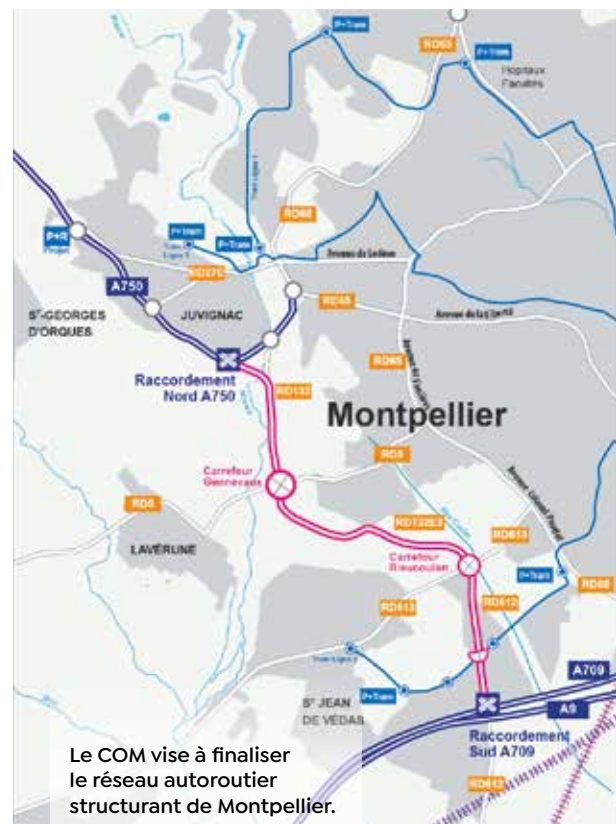
Le contournement est indispensable

Le dossier du contournement ouest de Montpellier avance enfin après 30 ans d'attente. Le chef du gouvernement a confirmé, lors de son déplacement à Montpellier, que les collectivités locales seraient financièrement épargnées, relayant une demande de Michaël Delafosse.

En accueillant le Premier ministre à l'Hôtel de Ville, Michaël Delafosse, président de la Métropole et maire de Montpellier, lui a fait part de sa satisfaction car « cela faisait longtemps que Montpellier n'avait pas été honorée par la venue du chef du gouvernement pour faire avancer les dossiers ». Il a rappelé que le dossier du contournement ouest de Montpellier (COM) avait plus de 30 ans, et qu'il était « indispensable pour l'ouest du territoire et pour sortir le trafic de transit de la ville centre ». Le maire de Montpellier, qui a multiplié les déplacements à Paris ces derniers mois, a remercié Jean Castex pour « son rôle déterminant afin que le modèle de financement n'impacte pas les contribuables ».

ADOSSEMENT

Le Premier ministre a confirmé le choix de l'adossment. « Comme nous allons réunir deux sections autoroutières, nous voulons que ce tronçon soit financé dans le cadre des concessions existantes. Il n'y aura pas de péage sur cette section. » Il va saisir le Conseil d'État sur le projet complet des 6,2 km du COM pour obtenir le décret nécessaire. « Nous devons donner des moyens à la population de Montpellier pour évacuer un trafic qui n'est pas strictement local. L'État sera à vos côtés pour réaliser cette opération majeure jusqu'à son terme. » Outre les communes de l'ouest, cette avancée significative sur le dossier du COM est aussi une excellente nouvelle pour les riverains de l'avenue de la Liberté qui voient chaque jour entrer et sortir un important flux de véhicules. Cela ouvre la voie à la requalification de cet axe.



© DREAL



© DREAL

Il faut que ce dossier avance. Le COM est très important pour les communes de l'ouest de la Métropole, le nord de la région Occitanie et pour les Montpellierains. Il est indispensable pour nous de sortir le trafic de transit de la ville centre

Michaël Delafosse
président de la Métropole, maire de Montpellier



© C. Ruiz

C'est quoi le COM ?

FICHE D'IDENTITÉ →

Contournement ouest de Montpellier, évoqué dès 1990.

DESRIPTIF → Rociade urbaine de 6,2 km qui relie l'A750 à hauteur de Juvignac à l'A709 à Saint-Jean-de-Védas. Le projet est une 2 fois 2 voies sans péage avec reprise, pour l'essentiel, d'une voirie existante et une voie propre pour les bus express.

2 NOVEMBRE 2021 → Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet.

5 NOVEMBRE 2021 → Le Premier ministre confirme à Montpellier le choix de l'État d'un adossment du projet à la concession des autoroutes A9 et A709 et saisit le conseil d'État pour obtenir un décret.

PROCHAINES ÉTAPES → L'enquête publique sur le projet d'autorisation environnementale unique est le préalable au démarrage des travaux.



François Rio,
maire de Saint-Jean-de-Védas

Je me félicite des annonces du Premier ministre. C'est un juste retour des choses qui, après trente ans d'attente, va réparer un non-sens historique en raccordant enfin les autoroutes A9 et A750. Cela va permettre de faire respirer l'ouest de la Métropole et plus particulièrement notre commune et son bassin d'emploi.

© H. Rubio



Jean-Luc Savy,
maire de Juvignac

Je me réjouis des engagements de Jean Castex et je l'ai chaleureusement remercié. La concrétisation du COM va participer de façon considérable au désengorgement de nos routes et soulager la situation difficile vécue par nos concitoyens. Ce choix est le meilleur possible sur les plans économique et environnemental.



Jean-François Audrin,
maire de Saint-Georges-d'Orques

Notre commune est embouteillée chaque matin. Je suis satisfait des annonces de Jean Castex sur le fond et la forme. Je souhaite aussi que nous mettions à profit le temps qui nous sépare du COM pour faire changer les habitudes et poursuivre le travail engagé sur les mobilités apaisées pour éviter un nouvel aspirateur à voitures.



Le Premier ministre Jean Castex, lors de sa visite au CHU, en compagnie de Carole Delga, présidente de la Région, Thomas Le Ludec, directeur général du CHU, Michaël Delafosse, président de la Métropole, et Patrice Taourel, président de la commission médicale d'établissement.

250 millions d'euros pour le CHU

Venu présenter la déclinaison du plan d'investissement du Ségur de la santé pour l'Occitanie, le Premier ministre Jean Castex a annoncé une enveloppe de 1,6 milliard d'euros sur dix ans, dont 250 millions pour le seul CHU de Montpellier.

Acteur économique majeur du territoire et premier employeur du département de l'Hérault, le CHU de Montpellier est le 7^e hôpital de France en termes de ressources humaines, d'activité de soins et de recherche. L'État accompagnera donc le CHU à hauteur de 250 millions d'euros sur dix ans, dont 20 millions pour la reprise de dette. C'est l'aide la plus conséquente de la région, car c'est là que les besoins étaient les plus importants.

Le CHU devient l'établissement le plus subventionné de la région
 Cette enveloppe financière servira à rénover les bâtiments, agrandir les urgences ou le service des nouveau-nés prématurés. Il permettra aussi de mettre le CHU aux normes, notamment au regard des inondations, de la sécurité incendie et de l'électricité. « C'est à Montpellier que les aides précédentes avaient été les moins conséquentes » a reconnu le Premier ministre, faisant allusion à l'absence de l'établissement dans les plans Hôpital 2007 et 2012. La dernière aide de grande ampleur

remonte aux années 1980. Or son patrimoine immobilier, réparti sur cinq sites (La Colombe, Saint-Éloi, Gui de Chauliac, Lapeyronie et Arnaud de Villeneuve) est vieillissant et inadapté aux demandes croissantes de santé. En février dernier, le CHU avait présenté son Livre blanc, un ambitieux plan de modernisation et de transformation d'envergure d'ici à 2035.

Se tourner vers l'avenir
 Ce Livre blanc prévoit un investissement de plus d'un milliard d'euros pour moderniser l'établissement notamment sur les conditions d'accueil des patients, mais aussi pour regrouper certaines activités dans la construction du Grand Lapeyronie, un nouveau bâtiment de 110 000 m² au nord de la ville. Quant au site Gui de Chauliac, il deviendra un hôtel d'entreprises dans le cadre de la MedVal-lée, qui vise à faire de Montpellier un pôle de classe européenne en matière de santé, d'environnement, d'alimentation et de bien-être. Un projet auquel Jean Castex a apporté son soutien.



Thomas Le Ludec
 Directeur général du CHU

« Une décennie intense s'ouvre devant nous »

« Cette aide financière majeure nous donne les moyens d'assumer notre plan de modernisation. Il faut savoir que les bâtiments du CHU sont vétustes à 95 %. L'argent va permettre d'améliorer le confort des patients et aussi du personnel. Par exemple, installer des douches dans toutes les chambres, réaménager le service des urgences, dont les locaux datent de cinquante ans et ne sont plus adaptés au nombre actuel de personnes que nous recevons chaque jour. Nous allons aussi investir dans la sécurité, les mises aux normes des circuits électriques. Il nous faut également réorganiser les lieux ; certains services sont dans des locaux étriqués. Je pense notamment à l'oncologie ou l'hématologie où les conditions d'accueil ne sont pas satisfaisantes. Mais surtout, nous allons pouvoir lancer aussi notre grand projet appelé Grand Lapeyronie qui consiste en un immense bâtiment moderne à l'horizon 2035. La subvention de 250 millions nous permet de prendre notre élan. C'est une décennie intense qui s'ouvre devant nous. »

Le CHU en chiffres

- **5 services ou secteurs d'urgences** (adultes, enfants, gynécologiques, cardiaques et neurologiques).
- **5 blocs opératoires** (plus de 50 salles réalisant 45 000 interventions par an).
- **2 576 lits** disponibles.
- **12 000 professionnels** y travaillent.
- **40 % de ses patients sont issus de la Métropole** de Montpellier, 30 % sont originaires du reste de l'Hérault et 30 % d'autres départements.
- **6^e CHU de France en matière de recherche.**

« Cette aide financière majeure nous donne les moyens d'assumer notre plan de modernisation »

« Une conjoncture politique favorable »

« Le CHU a pris énormément de retard en termes de qualité d'accueil, et cette aide de l'État est la bienvenue. Elle a été obtenue grâce au sérieux du Livre blanc ambitieux que nous avons présenté et qui a été jugé convaincant par les autorités. La situation était connue, et nous avons bénéficié également d'une bonne conjoncture politique avec le soutien du président de la Métropole. Ces subventions vont être importantes afin d'obtenir des prêts supplémentaires auprès des banques pour mettre en œuvre nos projets de rénovation et de modernisation de l'établissement. Il nous reste 60 % des financements à trouver. Il faut que l'on apprenne à aller chercher de l'argent tous azimuts et à répondre à des appels d'offres. »



Patrice Taourel
 Président de la commission médicale d'établissement

Agir ensemble pour la sécurité

Le contrat de sécurité intégrée (CSI) signé entre la Ville et l'État poursuit l'objectif de mettre un coup d'arrêt à une délinquance en cours d'enracinement depuis des années à Montpellier. Cet engagement officiel marque la volonté de lancer un nouvel outil partenarial afin de prévenir et lutter contre les phénomènes de délinquance.



Le CSI, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat de sécurité intégrée est un outil de partenariat Ville/État dont le but est de renforcer la protection des Montpellierains. Les deux parties s'engagent à approfondir leurs liens en matière d'ordre et de tranquillité publique. Il acte la politique volontariste en matière de sécurité de la Ville de Montpellier qui assume pleinement ses responsabilités en la matière.

La prévention avant la sanction

L'autorité judiciaire, maillon essentiel pour la prévention et le traitement de la délinquance, est renforcée. L'État s'engage à organiser des Groupes Locaux de Traitement de la Délinquance (GLTD) sous l'autorité du Procureur de la République afin de mailler le territoire en permanence (voir page suivante). Il est également prévu la mise en place d'un dispositif de médiation (les Bataillons de la prévention financés avec l'État) d'ici 2022 à La Mosson pour commencer. La Ville, pour sa part, s'engage à poursuivre son soutien aux Maisons de Justice et de Droit.

Être présents sur le terrain

Deux postes de commandement mobiles seront livrés prochainement, en plus de celui existant afin d'assurer une présence de proximité de l'autorité publique. Le déploiement continu de la vidéo-protection sera assuré par l'installation de 125 caméras supplémentaires d'ici 2026. Des moyens financiers seront dégagés pour la formation des policiers et agents municipaux pour lutter contre le harcèlement de rue et les actes de discrimination.

Des effectifs supplémentaires

L'État s'engage à déployer 50 policiers supplémentaires. La Métropole augmentera ses effectifs de 42 policiers municipaux dans le cadre de la police métropolitaine des transports en partenariat avec les 30 autres communes de la Métropole. Le CSI contient également l'engagement de déployer 30 agents de la brigade du logement social, piloté par ACM HABITAT, qui assureront la médiation et la tranquillité des locataires.



Lutte contre la délinquance

Le contrat de sécurité intégrée porte notamment sur le groupement local de traitement de la délinquance. Lancé il y a quelques mois à Gambetta, il s'est déployé dans le quartier Saint-Martin à Montpellier et sera poursuivi ailleurs.

Quelques jours après la signature du contrat de sécurité intégrée (CSI), Michaël Delafosse, maire de Montpellier, et Fabrice Belargent, procureur de la République, se sont retrouvés dans le quartier Saint-Martin le 10 novembre, en compagnie d'effectifs de la force publique, polices nationale et municipale en tête. Il s'agissait de faire un bilan du groupement local de traitement de la délinquance (GLTD), mené in situ pendant trois semaines. « Il y a ici un vrai sentiment d'insécurité lié à l'occupation du terrain par des trafiquants de stupéfiants. L'objectif est de conjuguer les forces sur le terrain et de rehausser la réponse

pénale. S'il faut revenir, on le fera », commente le procureur. Trois affaires marquantes de trafic ont notamment été réalisées. Pour Michaël Delafosse, l'action complémentaire de la collectivité repose pour partie sur le contrôle de la qualité des commerces et l'espace public. « Pour garantir la quiétude des habitants, le parc Saint-Martin n'est désormais ouvert qu'en journée. La vidéosurveillance coordonnée est également renforcée avec trois caméras à Gambetta et trois autres à Saint-Martin. L'autorité publique fait bloc. » Le prochain GLTD se déroulera dans un quartier concerné par les incivilités dans les transports en commun.



Yannick Blouin, directeur départemental de la sécurité publique (DDSP)

La signature du contrat de sécurité intégrée (CSI) par le Premier ministre et le président-maire de Montpellier concrétise et garantit les moyens et la méthodologie mis en place depuis plus d'un an et demi sur la sécurité du quotidien. Ce CSI engage les parties et il est le continuum de la coproduction entre la police nationale et la police municipale. Nous travaillons de plus en plus en visibilité et en complémentarité d'actions sur la voie publique. Nous devons optimiser la visibilité de la police au service des populations. Les administrés ont besoin de voir des véhicules sérigraphiés sur le terrain. Les 20 policiers supplémentaires accueillis en 2021, tout comme les 30 autres que nous espérons le plus tôt possible en 2022, seront tous affectés à la sécurité du quotidien.



Michael Delafosse, maire de Montpellier, Sébastien Cote, en charge de la tranquillité publique, et Fabrice Belargent, procureur de la République au cœur du quartier Saint-Martin.